

11427 - Assister aux fêtes des polythéistes pour les féliciter

question

Est-il permis d'assister à la célébration des fêtes chrétiennes et de les féliciter ?

la réponse favorite

Ibn Al-Qayyim (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « Il n'est pas permis aux musulmans d'assister aux fêtes des polythéistes selon l'avis adopté à l'unanimité par les ulémas confirmés. Des juristes appartenant aux quatre écoles juridiques l'ont affirmé dans leurs ouvrages. Al-Bayhaqi a rapporté selon une chaîne sûre (de rapporteurs) qu'Omar ibn al-Khattab (Puisse Allah l'agréer) a dit : **« N'allez pas rejoindre les polythéistes dans leurs églises le jour de la fête car ils sont l'objet de dépité »**. Omar a dit encore : **« Méfiez-vous des ennemis d'Allah quand ils sont en fête »**. Al-Bayhaqi a rapporté selon une bonne chaîne (de rapporteurs) qu'Abd Allah ibn Amr a dit : **« Celui qui se rend en pays étrangers (non arabes) participe à leur fête de nouvel an et à leur festival, s'assimile à eux et reste en leur sein jusqu'à sa mort, celui-là sera ressuscité en leur sein au jour de la Résurrection »** (Ahkam ahl adh-dhimma 1/723-724).

S'agissant de les féliciter à l'occasion de leurs fêtes, nous en avons parlé dans le cadre de la réponse donnée à la question n° [947](#). Et nous conseillons l'auteur de la présente question de s'y référer.